AREC Ile-de-France

Mis à jour le 30 juillet 2020

L'Île-de-France s'est engagée depuis longtemps dans la lutte contre les changements climatiques et pour une politique énergétique ambitieuse. Depuis 20 ans l'AREC (Agence Régionale Energie Climat) accompagne les territoires franciliens dans leurs démarches énergie climat.

Quoi, comment et pour qui ?

Elle met en œuvre les principes du développement durable :

- pour contribuer au déploiement d'une culture énergie climat qui favorise la prise de conscience ;
- pour accompagner les acteurs dans leurs projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables ;
- afin de favoriser le développement de projets de territoires tels que les Plans climat, les Agendas 21, la lutte contre les précarités énergétiques….

L'AREC détecte et valorise les bonnes pratiques, expérimente et dissémine les démarches innovantes, défriche de nouveaux sujets qu'elle partage au sein des réseaux qu'elle anime. L'Agence est présente avant tout sur le territoire francilien. Elle contribue également aux niveaux national et international en apportant son expertise dans différents groupes de travail et au sein de réseaux tels que le RARE et la FEDARENE.

Contact

Retrouvez le site de L'AREC Ile de France.

Abonnez-vous !Recevez le meilleur de l'information régionale DD & Climat

S'inscrire